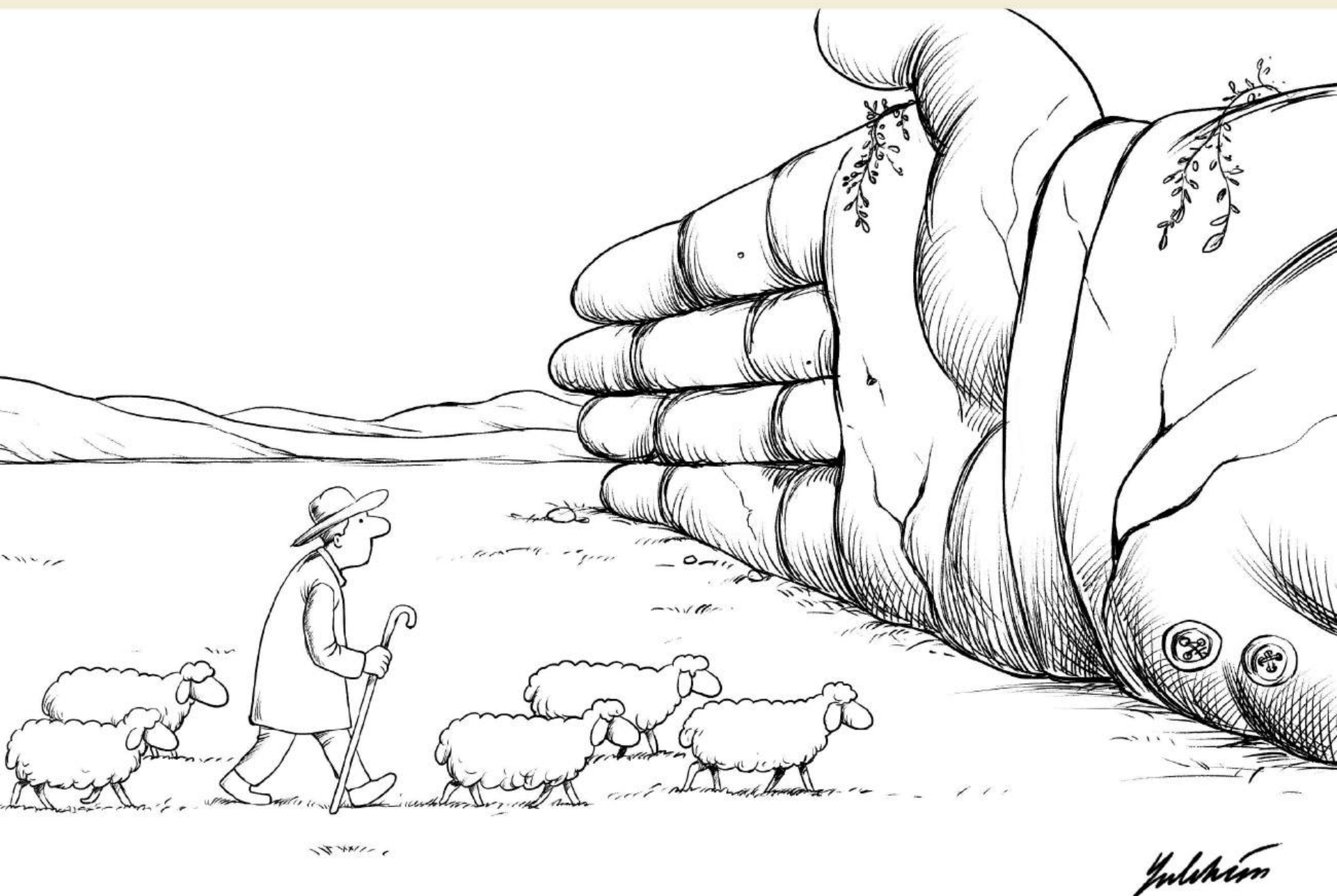


En savoir plus sur **LE PASTORALISME**



Yulchi

Yulchi Muzaffar, Ouzbékistan

Qu'est ce que le pastoralisme ?

C'est un mode de vie et un mode de production qui repose sur la détention, l'exploitation et la mobilité organisée des troupeaux. Cette mobilité, inhérente au pastoralisme, vise à garantir l'approvisionnement en fourrage et en eau, et elle est adaptée en fonction des saisons.

(«Note de recommandation : Pas de pastoralisme sans mobilité : enjeux et propositions» Désertif'actions 2026)

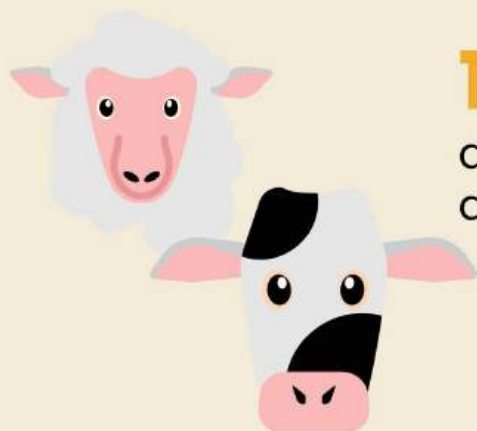


54%

de la surface terrestre mondiale est couverte par les terres de parcours, soit 80 millions de km²
(IIRI et al, 2021)

78%

des terres de parcours sont classées comme zones arides
(IIRI et al, 2021)



16%

de la production alimentaire mondiale

&

70%

de l'alimentation des herbivores domestiques

proviennent des terres de parcours, notamment en Afrique et en Amérique du Sud.
(UNCCD, 2024)



Environ

2 milliards

de personnes dans le monde tirent leurs moyens de subsistance des terres de parcours, grâce au soutien qu'elles apportent à l'élevage extensif et aux systèmes de production pastoraux
(David D. Briske, 2017)

Plus de

20%

des terres de parcours dans le monde sont menacées par la dégradation
(FAO, 2022)



Jusqu'à

30%

du carbone mondial est stocké dans les terres de parcours
(UNCCD, 2024)



22%

du cheptel français est concerné par l'activité pastorale, qui s'étend sur 2,2 millions d'hectares
(Assemblée nationale France)



David Vela, Espagne

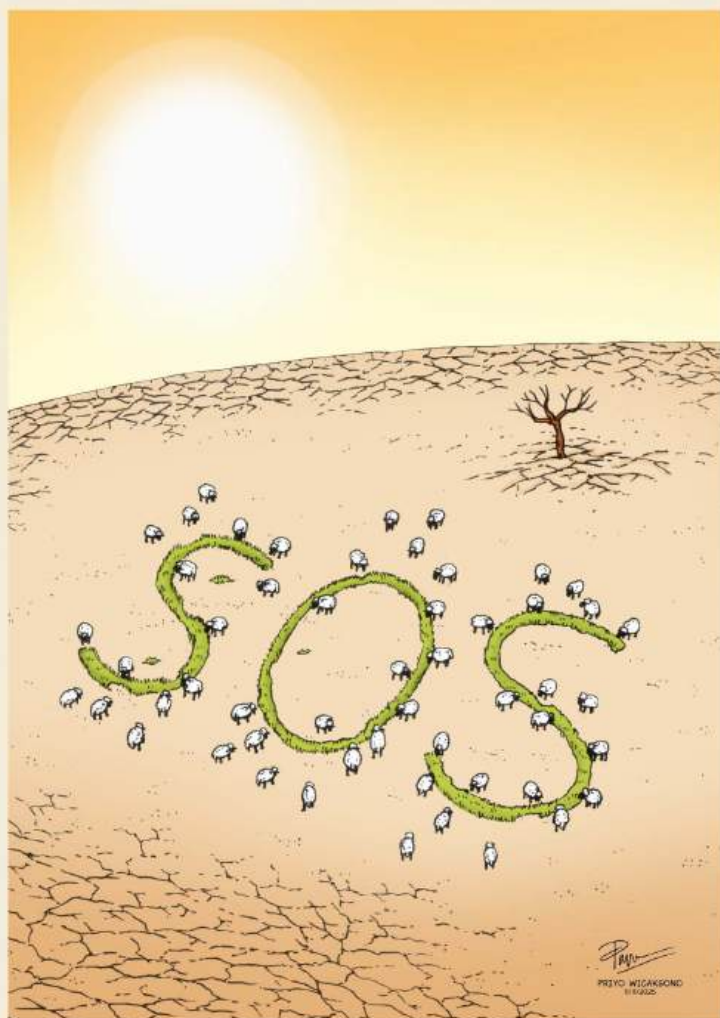
Les terres de parcours ne sont pas de simples zones de pâturage, elles représentent des espaces où les hommes, les animaux et les paysages sont connectés et influencent mutuellement leur avenir respectif.

Une combinaison de facteurs environnementaux, socio-économiques et politiques pèse sur les terres de parcours et le pastoralisme, et met en péril à la fois les écosystèmes et les modes de vie des communautés qui en dépendent, et ce dans le monde entier.



LES PRINCIPALES MENACES

qui pèsent sur le pastoralisme



Priyo Wicaksono, Indonésie

La dégradation des terres et le changement climatique

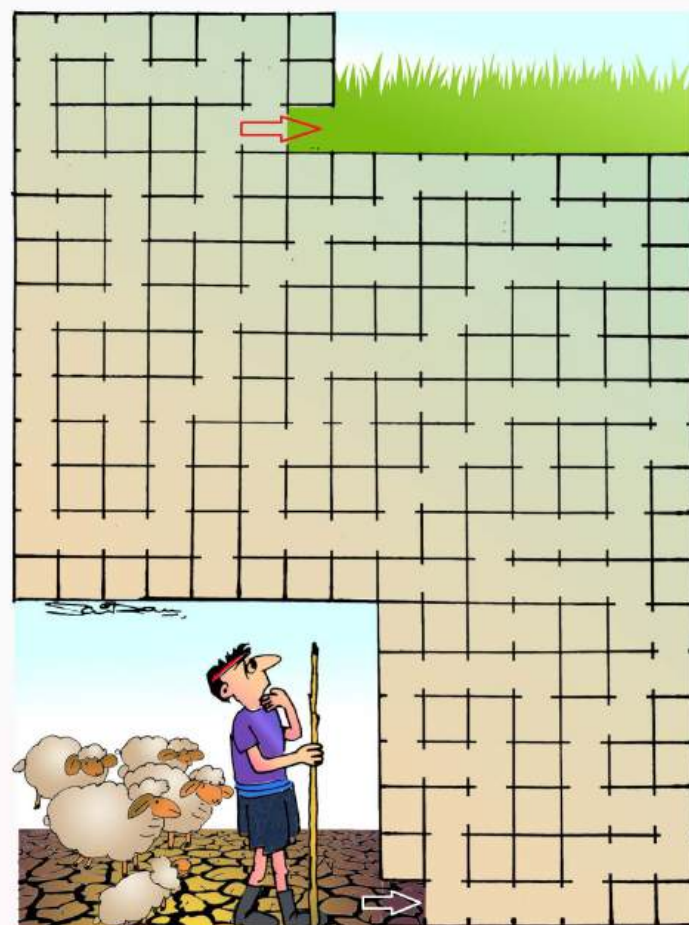
Des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (sécheresses prolongées, les inondations) qui réduisent la productivité des parcours et menacent la sécurité alimentaire des communautés pastorales.

Une dégradation des écosystèmes qui limite la mobilité des éleveurs et leur accès aux ressources fourragères.

Pression foncière et restriction de la mobilité

Restrictions des droits fonciers et de la mobilité des éleveurs pastoraux, souvent liées à l'urbanisation, à l'agriculture sédentaire ou à des projets de développement (barrages, mines, etc.).

Conversion des terres de parcours à d'autres usages (terres cultivables, plantation d'arbres, forêts, zones minières, etc.), qui réduit les espaces disponibles pour le pâturage.



Akundi Sairam, Inde

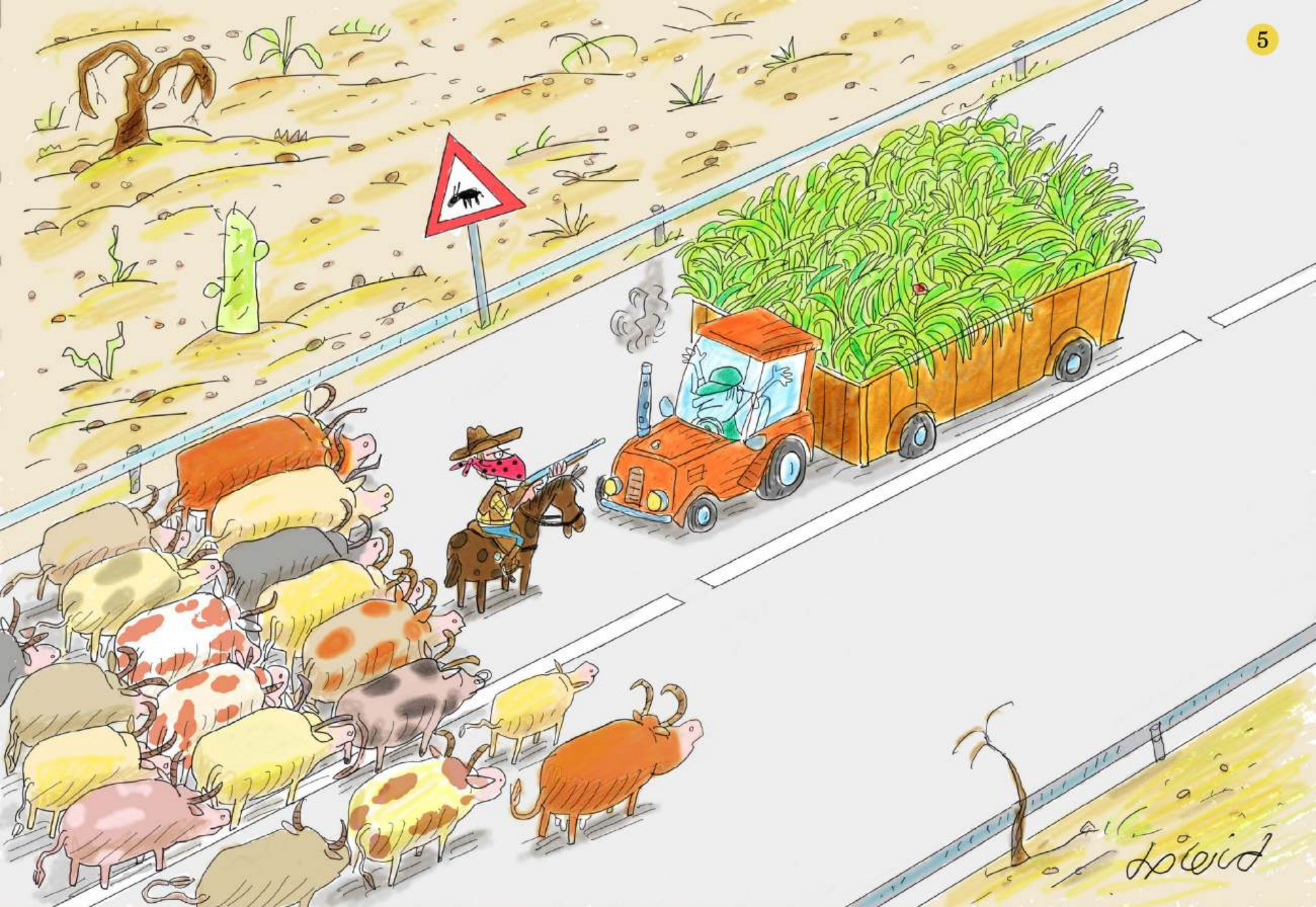
Manque de protection et de politiques adaptées

Les terres de parcours, bien que couvrant plus de la moitié de la surface terrestre, sont parmi les écosystèmes les moins protégés et les plus menacés.

Insuffisance de politiques publiques adaptées pour soutenir la mobilité, la gestion durable des parcours et les moyens de subsistance des communautés pastorales.

Chenming, Chine





Evzen David, République Tchèque

Conflits d'usage et gouvernance

Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles (eau, pâturages) entre éleveurs pastoraux, agriculteurs et autres usagers.

Manque de reconnaissance des droits coutumiers*.

**Le droit coutumier est un système juridique reposant sur un ensemble de coutumes, d'usages et de croyances. Ces droits reposent sur des traditions orales, des usages ancestraux et des valeurs partagées par les membres d'une même communauté.*